

DEPARTEMENT DE LA DROME

COMMUNE DE SAINT PAUL LES ROMANS

PLAN LOCAL D'URBANISME

PIECE N°4.2

ZONAGE - CENTRE

MISE EN COMPATIBILITE APPROUVEE LE 21/05/2019

MODIFICATION 3b - 14/12/2022



ECHELLE :
1/2000

Légende

Légende zonage

- UA: Zone urbaine centre urbain (habitat, commerces, services...)
- UD: Zone d'extension urbaine à vocation dominante d'habitat desservie par le réseau collectif d'assainissement
- UDa: Secteur de la zone UD comportant des constructions à usage agricole
- UDc: Secteur de la zone UD avec assainissement autonome
- UDc: Secteur de la zone UD où ne sont admises que les annexes aux habitations
- UE: Zone urbaine à vocation d'accueil d'espaces et d'équipements d'intérêt collectif
- UI: Zone urbaine à vocation d'activités industrielles, artisanales ou commerciales
- UIa: Secteur de la zone UI soumis à des dispositions spécifiques (SI Verant)
- UIb: Secteur de la zone UI soumis à des dispositions spécifiques (La Verrière, est agglomération)
- UL: Secteur de la zone UI avec bâtiments agricoles existants
- UL: Zone urbaine à vocation d'activités de loisirs
- ULa: Secteur de la zone UL réservé aux activités de loisirs liées à l'aérodrome
- AU: Zone à urbaniser à long terme à vocation dominante d'habitat
- AUI: Zone à urbaniser à long terme à vocation d'activités économiques
- AIa: Zone à urbaniser opérationnelle à vocation d'activités économiques
- A: Zone à vocation agricole
- AP: Secteur de la zone à vocation agricole à "sensibilité" paysagère
- N: Zone naturelle
- Ns: Secteur de la zone N réservé aux aménagements de l'aérodrome des Chasses
- Ne: Centrale de production d'énergie photovoltaïque

- 1 FBFC - Secteurs à risques technologiques
- 2 FBFC - Secteurs à risques technologiques
- SILLOS - Secteurs à risques technologiques
- Secteurs à risque d'inondation : aléa fort
- Secteurs à risque d'inondation : aléa faible
- Secteur à risque environnemental (ancienne carrière)
- Espace boisé classé
- Element de paysage à protéger : ripisylve
- Emplacement réservé
- Bâtiment agricole identifié dans la zone A, comme pouvant faire l'objet d'un changement de destination
- Secteur de carrière
- Recul à respecter pour l'implantation des constructions
- * Patrimoine bâti remarquable (démolition subordonnée au permis de démolir)
- Element de paysage à protéger : alignement d'arbres
- Element de paysage à protéger : arbre remarquable isolé
- Emprise de la plate forme
- Marge de recul minimum par rapport à l'axe de la voie s'appliquant aux habitations
- Marge de recul minimum par rapport à l'axe de la voie s'appliquant aux autres constructions
- Limites d'application des marges de recul

N° DESTINATION	BENEFICIAIRE
1 Aménagement carrefour des Chasses	Valenno Romans Agglo
2 Aménagement de la voie d'accès au camping des Chasses	Ville de Romans
3 Extension piste aérodrome des Chasses	Ville de Romans
4 Elargissement RD 62N et aménagement carrefour giratoire	Valenno Romans Agglo
5 Création d'une borne allée dans zone d'activités au nord de la RD 62N	Valenno Romans Agglo
6 Elargissement voie Sud Centre Commercial Rue Clair - Voie communale n°4	Valenno Romans Agglo
8 Elargissement Ancienne Route de Romans - Voie communale n°11	Commune
10 Elargissement voie communale vers Romans (secteur Les Buissoniers)	Commune
11 Elargissement de voie, carrefour - Ancienne Route de Romans (VC n°13, Rue de la Dardière (VC n°12) et Route de Bellevue (VC n°15)	Commune
12 Elargissement voie communale vers Romans (sud-ouest agglomération)	Commune
13 Aménagement du carrefour Route de Bellevue (VC n°70) et Chemin de la Gôladrène (VC n°73)	Commune
14 Elargissement Chemin des Gourtyes (VC n°20)	Commune
15 Voirie et espace public de stationnement pour Equipements collectifs Chemin des Aumônes	Commune
16 Aménagement d'un cheminement piéton vers la zone des Rigaudières	Commune
23 Elargissement de voie, carrefour Rue du Gât (VC 27) et Chemin de la Joyeuse (VC 34)	Commune
24 Aménagement du carrefour sortie bordsissement Graud	Commune
25 Elargissement du chemin du cimetière et aménagement du carrefour avec le chemin le long de la Joyeuse	Commune
26 Extension aire de stationnement - espace public cimetière	Commune
27 Création de voie dans jardin Félix / Hector	Commune
28 Elargissement de la rue de la mairie (Baudouin)	Commune
29 Epiques vides, aire de jeu et de sports, et Equipements collectifs, vocation de sport, de loisirs	Commune
30 Création cheminement piéton au sud du canal, quartier de Châteaude	Commune
31 Aménagement carrefour Petits Mâts Route de St Lattier (VC 04) et Route de Port d'Ouvre (VC 59)	Commune
32 Aménagement carrefour (ancienne Forge) Chemin de la Forge (VC 59) et Rue de la Mare (VC 59)	Commune
33 Aménagement liaison vicienne depuis la Place de la Tulence, Quartier les Grands Mâts, RD La Dauphinoise et Impasse des Captes (VC 41)	Commune
34 Aménagement liaison vicienne depuis la Place de la Tulence, Quartier les Grands Mâts, RD La Dauphinoise et Impasse des Captes (VC 41)	Commune
35 Aménagement voie de desserte quartier des Grands Mâts, quartier et des abords de la RD 62N	Commune
38 aménagement carrefour avec RD 62N et traitement de l'entrée de quartier et des abords de la RD 62N	Commune
40 Cheminement piéton le long de « la Joyeuse »	Commune
41 Prolongement contre allée le long de la RD 62N et aménagement de carrefour du Manicay	Commune
42 Création de voie	Commune